


MARCHE À SUIVRE POUR LES INSTALLATIONS DE GAZ LIQUÉFIÉ (BARBECUE À GAZ) UTILISÉ LORS DE MANIFESTATIONS

La Commission fédérale de coordination pour la sécurité au travail a approuvé et mis en vigueur la nouvelle directive « Gaz liquéfié ».

OPA, art. 32c, al.4 Installation à gaz liquéfié

Les installations à gaz liquéfié, et notamment leur étanchéité, doivent être contrôlées périodiquement ainsi qu'avant leur mise en service, après toute opération d'entretien ou toute modification.

Pour ce faire, voici les étapes à suivre :

1. L'exploitant du stand fait contrôler, par une personne agréée, l'appareil à gaz avant la manifestation. Si l'équipement passe avec succès le contrôle du gaz, les documents ci-dessous, d'une durée de validité de 1 an, sont remis à l'exploitant : un certificat de contrôle et une vignette qui sera apposée sur chaque appareil à gaz.
2.  L'exploitant transmet une copie du certificat de contrôle en cours de validité au Secteur Ecoles du Service de l'action sociale et de la Jeunesse (enfance@plan-les-ouates.ch), **au plus tard 2 semaines avant la manifestation**.

Cercle de travail GPL
Gaz Commission Gaz de pétrole liquéfiés

Certificat de contrôle pour les manifestations

Propriétaire
Nom: _____ Telephone: _____
Adresse: _____ Lieu: _____

Pour chaque installation un certificat est vignette! Tous les appareils avec la source de gaz!

Alimentation en gaz		défectueux	défaut corrigé	en ordre
<input type="checkbox"/>	Bouteille(s), y.c. réserve à _____ kg/□ l. de <input type="checkbox"/> plastique <input type="checkbox"/> acier <input type="checkbox"/> alu	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/>	Bouteille „citerne“ capacité _____ kg/□ l. n° série _____ année de fabr. _____	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/>	Citerne capacité _____ kg/□ l. n° série _____ année de fabr. _____	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/>	Prise de gaz _____ pression affichée _____ mbar	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Emplacement des bouteilles (ventilation, fixation)		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/>	SN 21950S <input type="checkbox"/> autres combinaison _____	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/>	Détendeur _____ mbar _____ année de fabr. _____	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/>	Pres. dynamique _____ mbar _____ pres. d'écoulement _____ mbar	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Conduite (protection anticorrosion, connexion, fixation)		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/>	Tuyau (état) date fabr./ remp. _____ □ > 1,5 m avec Sécurité d'éclatement (SBS)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Organe d'arrêt (type, disposition, marquage)		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/>	Inverseur n° série _____ année de fabr. _____	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/>	Étanche à _____ □ 150 mbar _____ mbar	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Appareils à gaz		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/>	Réchaud <input type="checkbox"/> Four <input type="checkbox"/> Frigo <input type="checkbox"/> Chaudière	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/>	Boiler <input type="checkbox"/> Brûleurs à couronne <input type="checkbox"/> Brûleur <input type="checkbox"/> Groupe	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/>	Comb. des appareils <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
N° série _____ année de fabr. _____		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Flamme _____		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Surveillance de la flamme _____		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Évacuation des produits de combustion _____		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Remarques: _____				
Contrôleur: _____ n°: _____				
L'installation est défectueuse et doit être réparée ¹⁾		Le défaut a été réparé ²⁾		L'installation est en ordre
Tampon, date et signature		Tampon, date et signature		Tampon, date et signature

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
Arbeitskreis LPG											nächste Kontrolle
Kommission Flüssiggas											
Cercle de travail GPL											prochain contrôle
Commission Gaz de pétrole liquéfiés											
Circolo di lavoro GPL											prossimo controllo
Commissione Gas di petrolio liquefatto											
Etiquette à apposer sur l'appareil à gaz											

Document officiel qui prouve que le contrôle de gaz a été effectué

3. Il ne suffit pas de prouver que le barbecue à gaz a été contrôlé. Il faut également attester son utilisation dans les règles de l'art !

Pour cette raison, l'exploitant remplit sur place, avant chaque manifestation, la liste de contrôle pour les manifestations. Il vérifie dans ce cadre l'instruction des collaborateurs, les conditions d'installation, les tuyaux flexibles et d'autres aspects.



Une fois remplie, la liste de contrôle doit être disponible lors de la manifestation car elle doit pouvoir être consultée, par ex. par l'organisateur ou les instances d'autorisation compétentes.



Liste de contrôle pour les manifestations	Oui	Non *
1. Généralités		
Les raccords des régulateurs de pression correspondent-ils aux raccords des bouteilles de gaz (pas de régulateur de pression allemand sur une bouteille de gaz suisse et pas de régulateur de pression suisse sur une bouteille de gaz allemande)?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Des moyens d'extinction appropriés (par ex. extincteur, couverture anti-feu) sont-ils à disposition?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Tous les appareils à gaz sont-ils pourvus d'une vignette et les certificats de contrôle pour les manifestations sont-ils disponibles sur place?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
2. Instruction des collaborateurs		
Tous les utilisateurs ont-ils été formés à l'utilisation des appareils à gaz avant leur mise en service?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Le changement des bouteilles de gaz est-il uniquement effectué par des personnes ayant été instruites en conséquence?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Contrôle-t-on l'étanchéité après chaque changement de bouteille (par ex. au moyen d'un spray de détection des fuites)?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
3. Emplacement des bouteilles de gaz		
La stabilité des bouteilles de gaz est-elle assurée pour éviter qu'elles ne se renversent ou ne roulent?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Les bouteilles de gaz (pour l'exploitation ainsi que les bouteilles de réserve et les bouteilles vides) sont-elles placées à une distance minimale de 1 m par rapport aux cavités telles que caves, égouts, puits ou fosses?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Les bouteilles de gaz présentes dans la zone de travail sont-elles toutes raccordées correctement?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Les bouteilles de réserve et les bouteilles vides sont-elles stockées en dehors de la zone de travail, à une distance minimale de 2 m de l'appareil à gaz?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Les bouteilles de gaz et les conduites d'alimentation exposées à des risques de dégradation mécanique sont-elles suffisamment protégées?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
4. Tuyaux flexibles		
Les tuyaux flexibles sont-ils tous renforcés et autorisés pour les gaz liquéfiés (par ex. orange ou noir)?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Les tuyaux flexibles sont-ils exempts de dommages mécaniques, thermiques ou dus à l'âge, ainsi que de réparations (par ex. fissures, décoloration forte, ruban adhésif)?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
La date d'expiration (ou la date de fabrication + la durée d'utilisation) des tuyaux flexibles est-elle respectée?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Exploitant du stand		
Manifestation / Lieu		
..... Numéro de stand		
Date		
..... Signature		

* Si la réponse à une question est «non», il est interdit d'utiliser les appareils à gaz jusqu'à l'élimination du défaut!

Pour plus de renseignements, vous pouvez vous rendre sur le site (<https://www.arbeitskreis-lpg.ch/fr/controle-de-gaz/>), sur lequel vous trouverez la liste des contrôleurs agréés ainsi que, sous les deux premiers liens :

1. le règlement relatif aux manifestations
2. la fiche thématique pour le contrôle des barbecues à gaz utilisés lors de manifestations